

L'horaire estival en vigueur dès le 1^{er} avril à l'écocentre de la MRC de Drummond

Le 24 mars 2022 - Signe de l'arrivée prochaine des beaux jours, l'écocentre de la MRC de Drummond adoptera sous peu son horaire estival.

Du 1^{er} avril au 30 novembre, les installations, situées sur la rue Saint-Roch Sud à Drummondville, seront accessibles du mardi au samedi, de 8 h à 17 h.

Les services de l'écocentre s'adressent aux citoyens de toutes les municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés. Pour faciliter la circulation sur le site et réduire la durée de leur visite, les gens sont invités à trier leurs matières avant d'arriver sur place.

Il est possible d'obtenir plus d'informations en consultant le www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre ou en composant le 819 477-1312.

-30-

Source :

Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123